



Conseil général
Échange

A0809-CG-012

À l'heure des choix électoraux, un bilan s'impose

Les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2008

- Siège social
- Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888
Téléphone : (418) 649-8888

Télécopie : (514) 356-9999
Télécopie : (418) 649-8800

Introduction

Au cours des prochaines semaines, la population canadienne ira aux urnes, suivie, par la suite, de la population américaine qui sera invitée à élire son nouveau président :

Compte tenu du poids qu'occupe désormais ce pays dans le monde, fort de son économie, de son armée et de sa prépondérance culturelle, c'est un moment déterminant de la politique mondiale et une année cruciale de la vie politique américaine¹.

Selon les résultats, nous pourrions nous retrouver en Amérique du Nord avec des gouvernements de droite, guidés par des valeurs morales et religieuses qui influencent leurs orientations politiques et économiques. Nous pourrions aussi pousser un soupir de soulagement si le démocrate Barack Obama devenait le premier afro-américain à accéder à la plus haute fonction politique chez nos voisins du sud. Mais toutefois, quelque soit le résultat, cette élection ne saurait constituer la réponse aux nombreux défis qui attendent les États-Unis :

Les Américains sont inquiets. L'économie est en chute libre. Quatre millions de familles de la classe moyenne ont perdu leur maison. Des quartiers entiers dans des villes comme Buffalo sont déserts et ressemblent plutôt à des zones de guerre. Des fleurons de l'industrie comme GM perdent de l'argent et mettent à pied leurs employés. Le prix de l'essence augmente. Les coûts des soins de santé explosent. Des guerres, impopulaires, en Irak et en Afghanistan, perdurent sans solutions à l'horizon².

Cette situation devrait nous rappeler que contrairement à ce que certains prétendent dans quelques cercles politiques, il ne suffit pas de « créer de la richesse », encore faut-il savoir la distribuer entre les différents groupes de la population. Ce qui est intéressant à surveiller pour nous dans cette élection, ce sont les solutions mises de l'avant par les différents candidats. L'idée qu'il faille développer des instruments étatiques de régulation de l'économie gagne du terrain à Washington. Si tel est le cas, ces choix devraient inspirer nos gouvernements qui, même au Québec, s'évertuent à vouloir nous convaincre que la société se porterait beaucoup mieux si nous mettions un bémol aux programmes développés dans le cadre du régime de l'État-providence et accordions un peu plus de place aux initiatives privées.

C'est en ayant en tête les dégâts du laisser faire économique de nos voisins du sud que nous allons, dans ce document, tracer un bilan des politiques développées par le gouvernement Harper. Ce bilan est sévère, très sévère même, mais il ne pouvait

¹ Louis Cornelier, « Essais québécois, Comprendre le duel américain », [En ligne], [<http://www.ledevoir.com/2008/09/20/206458.html?sendurl=t>].

² Donald Cuccioletta, « Le monde entier regarde », *Journal Alternatives*, volume 15, n° 1, 28 août 2008.

pas en être autrement lorsque nous alignons un ensemble d'éléments qui ont caractérisé les années de régime conservateur.

Au préalable de ce bilan, nous dressons un bref aperçu de ce qui peut nous attendre au cours des prochains mois au Québec.

Le Québec

Depuis quelque temps, le premier ministre Charest se présente en défenseur des intérêts du Québec. Il a bien manœuvré pour manifester son opposition à certaines politiques du gouvernement Harper, notamment au chapitre des compressions dans les fonds dédiés à la culture, ceux dédiés au développement économique et communautaire ou, encore, en ce qui a trait aux velléités fédérales d'une régulation pancanadienne des marchés financiers.

Cette nouvelle posture politique s'est trouvée confirmée lors de la réunion du Conseil général du Parti libéral du Québec (PLQ) tenue les 27 et 28 septembre derniers. En effet, ce parti veut dorénavant présenter l'image d'un parti « nationaliste modéré ». Ne pouvant plus nier la réalité de l'effritement de l'usage du français comme langue d'affichage et comme langue des communications dans les commerces, il entend promouvoir et assurer la défense de la langue française par une application plus soutenue de la loi 101. Il refuse toutefois d'agir plus sévèrement contre les commerces contrevenants.

Il revendique la « pleine souveraineté culturelle », soit la maîtrise du Québec dans les champs de la culture et des communications assortie du transfert de fonds fédéraux. Cette souveraineté, dont il parle, ne pourrait être qu'une entente administrative et, à défaut d'une modification constitutionnelle, n'aurait aucun effet sur le pouvoir du fédéral de créer ou d'abolir des programmes de financement de la culture.

Il ramène au premier plan les conditions du Lac Meech présentées comme les « aspirations constitutionnelles du Québec », soit la reconnaissance de la spécificité du Québec, l'encadrement du pouvoir du fédéral de dépenser³ ou, encore, le retour du droit de veto du Québec. Du même souffle, le gouvernement Charest refuse de reprendre le débat constitutionnel qui permettrait d'atteindre ces aspirations constitutionnelles.

Cela étant, il n'en demeure pas moins que les changements d'humeur politique du gouvernement libéral ne sont pas anodins. Malgré la grogne qui persiste autour du projet de Rabaska, les ratés du CHUM et le virage encore plus accentué vers le privé en santé, le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement Charest se maintient. Il lui faut tabler sur la chute de popularité de l'Action démocratique du Québec (ADQ) et sur la difficulté pour le Parti québécois (PQ) de reprendre

³ Rappelons que cet enjeu est au cœur de la politique constitutionnelle du PLQ.

l'offensive sur la scène politique. D'où cette opération charme qui cherche à atteindre la fibre nationaliste des Québécoises et des Québécois. Pour ce faire, rien de mieux que de lancer l'idée de nouveaux grands projets comme celui de « repousser les limites de notre territoire » en lançant l'idée d'un Plan nord, à discuter avec les nations autochtones.

Le développement du Nord n'est pas le seul projet dans les cartons de Jean Charest. Depuis quelques mois, le premier ministre prépare la signature d'une entente entre la France et le Québec sur le développement de la main-d'œuvre. Il plaide sur toutes les tribunes possibles pour une entente Canada-Union européenne, sorte de libre échange visant à contrebalancer notre dépendance quant au commerce avec les États-Unis. Au cours du mois de septembre, il s'est associé à trois provinces et à sept états américains pour créer, d'ici un an, une bourse du carbone, sorte de marché financier où se transigeront les droits de polluer, et ce, afin d'atteindre la cible de réduction de 15 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

En fait, le premier ministre Charest veut se présenter comme un chef de gouvernement qui a la posture d'un chef d'État et qui est apte à impulser une vision d'avenir tant au Québec que sur la scène internationale. À cet égard, il compte beaucoup sur la rencontre des chefs de gouvernement et des chefs d'État de la francophonie au milieu d'octobre qui se teindra à Québec.

Au sortir de cette importante rencontre internationale, le premier ministre pourrait être tenté de déclencher les élections dès l'automne. Deux éléments joueront dans sa décision : le résultat des élections fédérales et la conjoncture économique. Si, comme la tendance semble se dessiner, les conservateurs obtiennent un mandat majoritaire à l'échelle du Canada, Jean Charest pourrait être tenté de se présenter comme le chef de parti le plus apte à tenir tête aux politiques conservatrices et défendre les intérêts du Québec et ainsi damner le pion à la fois au PQ et à l'ADQ de Mario Dumont.

Quant à la conjoncture économique, sans présumer des commentaires de mon collègue Pierre Beaulne dans son document sur cet enjeu, on peut supposer que le gouvernement Charest voudrait avoir un mandat fort pour affronter la tourmente économique si elle se produit, particulièrement à la veille d'une négociation nationale dans le secteur public. Ce sont des suppositions, mais il y a des signes qui témoignent que ce scénario est du domaine du possible.

L'activité parlementaire

En attendant de savoir ce qu'il adviendra de cette 38^e législature, l'activité parlementaire se poursuit, quoique de manière relativement réduite. L'ensemble des partis politiques s'affaire à préparer la rentrée parlementaire prévue pour le 21 octobre prochain.

Il y a au moins six projets de loi⁴ qui nous interpellent directement, particulièrement ceux qui visent à créer des fonds dédiés au financement d'activités particulières, notamment les aidantes naturelles et le développement des enfants. De plus, l'Assemblée nationale devrait adopter le projet de loi modifiant la Loi sur l'instruction publique qui vise à instaurer des mesures de contrôle et de reddition de comptes sur les contrats entre les commissions scolaires et le ministère ou entre les commissions scolaires et les établissements. Ce projet vise aussi à tenir des élections scolaires en même temps que les élections municipales.

Cette réflexion sur la gouvernance des institutions publiques devrait aussi s'étendre aux universités et aux collèges, car la ministre Courchesne a annoncé son intention de déposer, au cours de l'automne, un projet de loi sur ce sujet.

Certaines commissions parlementaires siègent, notamment celle qui étudie le projet de loi visant à renforcer le caractère collectif de l'eau et celle sur les poursuites-bâillons, mieux connues sous l'appellation SLAPP. En ce qui concerne cette dernière, il faut souligner que le ministre de la Justice a retenu la majorité des orientations soumises au printemps dernier visant à doter le Québec d'outils juridiques protégeant les groupes et les personnes des poursuites-bâillons et leur assurant l'accès à la justice. Quant aux consultations à venir, soulignons celle attendue depuis des lustres et qui portera sur une politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

Les travaux parlementaires pourraient toutefois être suspendus si la rumeur voulant que le premier ministre Charest déclenche des élections au cours de l'automne se confirme.

Bilan du gouvernement Harper

Le gouvernement Harper aura réussi à conserver la direction du gouvernement pendant près de trois ans. Élu en février 2006, sur la base d'un programme se limitant à quelques enjeux, il s'est empressé de mettre en œuvre ses promesses⁵. Pour ce faire, il s'est débarrassé des hauts fonctionnaires identifiés aux libéraux, a

⁴ Voir l'Annexe 1.

⁵ Les priorités annoncées dans le discours du Trône étaient :

- La réduction du fardeau fiscal par la baisse de la TPS ;
- L'engagement à régler le déséquilibre fiscal ;
- L'octroi de 1 200 \$ aux familles canadiennes pour la garde des enfants ;
- L'augmentation des budgets et des effectifs pour la sécurité et les forces armées ;
- Une loi sur l'imputabilité et des modifications au Code criminel pour alourdir les peines imposées aux délinquants violents et aux récidivistes ;
- L'instauration d'une garantie sur les délais d'attente pour les services essentiels en santé ;
- L'octroi d'un rôle au Québec à l'UNESCO ;
- L'aide accrue aux agriculteurs et une promesse de présenter des excuses à la communauté chinoise concernant la taxe d'entrée ;
- L'examen de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, de la Loi antiterroriste et de la Loi sur les banques.

mis en place un personnel de confiance dans la haute fonction publique et a défini les plans de travail sur les questions plus sensibles dans l'opinion publique. Il a fait adopter trois budgets. Lors du remaniement ministériel de l'été 2007, il a ciblé les nouvelles priorités de son gouvernement : défense de la souveraineté canadienne, notamment en Arctique ; réduction du fardeau fiscal ; lutte contre le crime ; environnement et consolidation de la confédération.

Tout au long des trois dernières années, Stephen Harper s'est comporté comme s'il dirigeait un gouvernement majoritaire maniant à la fois l'arrogance et l'autoritarisme. Passant outre à sa propre loi de tenir des élections à date fixe, il a lancé le Canada dans une campagne électorale dont il a fixé l'enjeu : choisir « entre le bon sens ou les expériences risquées ». Il reprend ici un thème cher à Mike Harris, ancien premier ministre conservateur de l'Ontario, soit la révolution du bon sens.

Depuis le début de cette campagne, force est de constater que le gouvernement Harper fait tout en son pouvoir pour éviter que le débat porte sur le bilan de ses années au pouvoir. Il n'hésite pas à utiliser toutes les astuces pour dénigrer ses adversaires, non sur le fond de leurs programmes, mais sur leur personnalité. Il utilise une stratégie qui l'avait bien servi en 2006, comme annoncer des engagements simples, faciles à comprendre et qui frappent l'imagination. Il préfère transformer la campagne électorale en concours de popularité et contrôler le message, voire l'image, de son parti. Et pourtant, il est primordial de tracer le bilan de ce mandat.

Le bilan que nous présentons n'a pas l'ambition de couvrir l'ensemble des aspects de la politique fédérale. Nous avons choisi de reprendre, et de compléter, certaines des analyses présentées dans les documents sur la conjoncture déposés lors des réunions du Conseil général de la Centrale des syndicats du Québec depuis février 2006.

Le personnage : tout est calcul politique

Nous pourrions résumer ainsi le vrai visage de Stephen Harper, tel qu'il est décrit par Steve Patten dans le tout nouveau livre *The Harper Record*, il est « un conservateur économique » dont les motivations politiques sont fortement idéologiques. Son arrivée à la direction du Parti conservateur (PC) n'est pas un accident de parcours. Il avait et a toujours le projet de transformer le Canada en une société conservatrice :

C'est un politicien qui sait ce qu'il veut accomplir. Son bilan laisse à penser qu'il est plus qu'idéologue. Il préfère gagner une victoire majoritaire et introduire des changements politiques significatifs plutôt que de gagner trois élections qui ne lui permettraient pas de léguer un héritage clair en ce qui concerne la structure et le caractère du gouvernement canadien⁶.

⁶ Steve Patten, Understanding Stephen Harper, in *The Harper Record*, Edited by Theresa Healy, Centre canadien des politiques publiques, 23 septembre 2008, p. 31 (traduction libre).

Pour ce faire, il s'est entouré de néoconservateurs qui partagent ses convictions et qui sont issus soit du sérail de l'école de Calgary soit du gouvernement de Mike Harris.

La technique : l'approche clientèle⁷

- Considérer, « et ce, depuis ses années d'université, que la division entre droite et gauche repose maintenant sur l'opposition entre, d'un côté, les cols bleus, les cols blancs de niveau inférieur du secteur privé et les habitants des régions rurales et, de l'autre, les urbains, les professionnels, les cols blancs de la classe moyenne et les bénéficiaires de l'État-providence⁸ ».
- Constituer une banque de données sur ses alliés en élaborant un système de recensement. « En plus des données démographiques et sondages d'analyses des comportements électoraux que tous les partis utilisent, ils mènent les plus gros sondages. [...] En faisant appel aux membres du parti, à leurs voisins, familles et relations, ils ont établi une base de données qui leur permet de recenser de possibles supporteurs et de les contacter personnellement⁹. » Les femmes, particulièrement les mères de famille, sont dans sa ligne de mire.
- Séduire les nationalistes en signant une entente donnant une voix dans certains forums internationaux, comme l'UNESCO, en reconnaissant que les Québécoises et les Québécois « forment une nation au sein d'un Canada uni¹⁰ » et en versant une importante contribution financière au 400^e anniversaire de Québec.

La stratégie : contrôler la critique et museler le débat politique

- Centralisation à outrance des décisions politiques et des communications gouvernementales : contrôle absolu sur le Conseil des ministres et sur les députés, et ce, en fonction de l'agenda politique du premier ministre ;
- Négation de la liberté de presse : contrôle absolu sur les relations de presse, et restriction sur les marges de manœuvre des communications entre les ministères et les citoyennes et les citoyens ;
- Directives visant la paralysie systématique de certains comités parlementaires : rédaction d'un livre à l'intention des députés conservateurs présidents de comités parlementaires leur expliquant comment retarder l'adoption de projets de loi, accaparer le temps de parole dans les comités de

⁷ J'emprunte cette expression à Manon Cornellier, correspondante du journal *Le Devoir* sur la colline parlementaire à Ottawa.

⁸ Cornellier, Manon, « Les niches électorales », *Le Devoir*, 22 septembre 2008, p. A-5.

⁹ *Idem*.

¹⁰ Nous sommes loin de la reconnaissance de l'existence d'une communauté politique formant la nation québécoise. Et pour cause !

la Chambre des communes, « perturber, politiser, biaiser et même suspendre les activités¹¹ » ;

- Tentatives de museler les « agents » du gouvernement qui sont des institutions chargées de surveiller l'action gouvernementale, comme la Commissaire à la vie privée, la Vérificatrice générale, le Commissaire aux langues officielles, le Directeur général des élections ou, encore, le Commissaire à l'environnement et au développement durable ;
- Refus du débat public : septembre 2006, abolition de 65 programmes fédéraux, dont le Programme de contestation judiciaire qui permettait aux groupes minoritaires d'avoir un meilleur accès à la justice et de contester des lois fédérales discriminatoires ;
- Diminution de l'indépendance de la Commission d'accès à l'information : des directives qui ont eu pour effet d'engorger l'organisme et d'entraîner des délais interminables dans l'émission des documents demandés ;
- Refus de reconnaître l'expertise scientifique si celle-ci contrecarre sa vision du développement économique que ce soit à l'égard des changements climatiques, des jeunes contrevenants ou, encore, de la sécurité d'un réacteur nucléaire.

Ses objectifs

Limiter le rôle de l'État canadien

- Diminuer la taille de l'État ;
- Concentrer l'action gouvernementale sur les dossiers de la défense, des affaires étrangères, de l'immigration, de la sécurité et de l'économie.

Redéfinir la politique économique et sociale du Canada

- Une vision du développement fondée sur le conservatisme économique : priorité à la libre entreprise, et réduction des impôts et des taxes afin de limiter la capacité d'intervention du gouvernement dans l'économie ;
- Une impasse : le règlement du déséquilibre fiscal et les transferts aux provinces ;
- Une insensibilité : l'absence de soutien à la crise des secteurs manufacturier et industriel du centre du Canada, particulièrement en Ontario ;
- Une contradiction : réduction de l'aide gouvernementale dans le développement d'organismes régionaux à but non lucratif voués au

¹¹ Hélène Buzzetti, « Les conservateurs distribuent le petit manuel du parfait empêcheur de tourner en rond », *Le Devoir*, 19 et 20 mai 2007, p. A-3.

développement économique des communautés locales¹² et, en même temps, mise en œuvre de Chantiers Canada, vaste programme de 33 milliards de dollars voué à l'amélioration de la prestation des services publics (enseignement et services de santé), de la qualité de vie, de la gestion des eaux usées, du traitement et de la distribution de l'eau potable, et des transports en commun ;

- Un objectif : l'augmentation de la contribution des investisseurs étrangers dans l'économie ;
- Une priorité : soutenir le lobby pétrolier ;
- Une attaque frontale : appliquer la logique économique à la culture et effectuer des compressions draconiennes dans le financement des fonds culturels ;
- Refus d'accorder sa recommandation royale au projet de loi C-269 proposé par les trois partis d'opposition visant à restaurer la caisse d'assurance-emploi ;
- Abolition des ententes fédérales provinciales sur les services de garde au profit d'une allocation mensuelle de 100 \$ aux parents d'enfants de moins de 6 ans.

Remodeler la politique d'immigration

- Durcissement des conditions d'acquisition du statut de réfugié au nom de la sécurité nationale : l'arbitraire ministériel pour accélérer ou refuser le traitement de certaines demandes d'immigration, limiter le nombre de demandes acceptées ou imposer la façon de disposer de ces demandes ;
- Affaiblissement du rôle du Canada dans la lutte au racisme et à la discrimination ;
- Renforcement du programme des travailleurs étrangers temporaires qui ouvre la porte à la privatisation de l'immigration et accentue l'arbitraire patronal en matière de conditions de travail de ces travailleurs temporaires.

Calquer la politique étrangère étatsunienne

- Une stratégie d'alliance avec les États-Unis sur les échanges commerciaux, les investissements et la sécurité qui exclut la participation citoyenne et l'élaboration d'alternative ;
- Adhésion à l'opération *Enduring Freedom* en Afghanistan au lieu d'agir sous mandat de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) de l'OTAN ;

¹² Il s'agit ici, notamment, des 15 Corporations de développement économique et communautaire au Québec ou, encore, du site Angus à Montréal.

- Prolongation de la mission canadienne en Afghanistan, dans la région de Kandahar, jusqu'en 2011 ;
- Violation des traités internationaux quant au traitement à accorder aux enfants-soldats : le maintien d'Omar Khadr à Guantanamo ;
- Refus de réclamer la clémence pour les personnes citoyennes canadiennes condamnées à mort dans des pays dits « démocratiques » et qui pratiquent la peine de mort ;
- Augmentation phénoménale des dépenses militaires à hauteur de 490 milliards de dollars, et ce, d'ici 20 ans et le recrutement de 23 000 nouveaux soldats, y compris des immigrants reçus pour combler le déficit d'effectif ;
- Nomination comme ministre de la Défense de Gordon O'Connor, ancien brigadier militaire et ex-lobbyiste pour le complexe militaro-industriel ;
- Vote du Canada à l'ONU contre une résolution sur les droits palestiniens permettant aux personnes réfugiées, notamment les femmes et les enfants, de retourner dans leurs foyers ;
- Vote du Canada à l'ONU contre la reconnaissance des droits des autochtones ;
- Consolidation du Partenariat sur la sécurité et la prospérité visant la création d'une communauté économique de sécurité avec les États-Unis et le Mexique. Les enjeux : une intégration plus grande des marchés nord-américains de l'énergie, harmonisation du traitement à l'endroit des personnes immigrantes, des réfugiées et réfugiés, et des touristes étrangers. Un calendrier pour élaborer des normes harmonisées dans les secteurs de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'environnement.

Instaurer une société fondée sur la morale, la loi et l'ordre

- Quatre projets de loi pour criminaliser à nouveau le droit des femmes à l'avortement (C-484, C-338, C-537, et C-543) ;
- Un projet de loi (C-10) qui, prenant prétexte de la lutte à la pornographie ou à la violence excessive, réintroduit la censure au nom du respect de l'ordre public comme critère de décision quant au financement de certaines productions culturelles ;
- Des projets de loi qui accentuent l'aspect répressif des décisions judiciaires, dont le projet de loi C-25 visant à modifier substantiellement la Loi sur la justice pénale pour les adolescents (LSJPA)¹³.

¹³ Au cours de la présente campagne électorale, Stephen Harper est allé encore plus loin en annonçant qu'il voulait imposer des peines de prison à vie pour les jeunes de 14 ans et plus coupables de meurtres prémédités.

Relativiser les défis environnementaux

- Reniement des engagements du Canada par rapport au protocole de Kyoto ;
- Refus de reconnaître le droit à l'eau comme un droit de la personne devant le Conseil des droits de l'Homme.

Peut-on s'offrir le risque d'un gouvernement conservateur majoritaire ?

En lançant les élections, Stephen Harper espérait pouvoir compter sur la division du vote entre les autres partis politiques fédéraux¹⁴. En fait, au cours de son mandat, les partis d'opposition n'ont jamais réussi à s'entendre et, ainsi, à mettre réellement en danger son gouvernement minoritaire. À titre d'exemple, « une vingtaine de fois les libéraux ont fait en sorte, aux Communes, que les votes de défiance envers le gouvernement échouent¹⁵ ». En conséquence, le premier ministre tablait sur la faiblesse bien réelle du leadership de Stéphane Dion à la tête du Parti libéral du Canada (PLC). Il souhaitait que les transfuges issus de l'aile conservatrice du Bloc québécois reprennent du service et relancent le débat sur la pertinence de ce parti à Ottawa. Ce qui a été fait !

Plus encore, il escomptait un parcours sans faute et un discours séduisant pour que ceux qualifiés dans certains milieux de « Tim Hortons and Canadian Tire crowd¹⁶ » lui accordent leur vote. Son pari au Québec était, et est toujours, de séduire encore plus l'électorat de l'ADQ, particulièrement celui qui réside dans le corridor Montréal-Québec et à l'est de la capitale. Son pari au Canada était, et est toujours, de consolider sa position dans les zones rurales et les petites villes et d'amorcer la séduction des populations des grands centres urbains comme Toronto, Vancouver et Montréal.

En cette mi-campagne électorale, force est de constater que le pari de Stephen Harper pourrait s'effriter. Dans les provinces de l'Atlantique, la campagne menée par le premier ministre conservateur de Terre-Neuve, Danny Williams, pour faire barrage à l'élection de députés conservateurs fédéraux pourrait fonctionner¹⁷. Il ne faut pas sous-estimer le fait que sur la scène provinciale, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont élu des députés libéraux.

Le slogan lancé par Danny Williams « ABC », *Anybody but Conservatives*, émerge de plus en plus dans le discours politique suscitant des discussions sur la pertinence d'alliances entre certains partis politiques, d'une part, mais surtout une

¹⁴ Les analystes politiques parlent de la division du vote de la gauche, sauf qu'il y a une limite à qualifier le parti de Stéphane Dion de gauche.

¹⁵ Gilles Toupin, « Bilan de l'opposition, Résultats mitigés et frustrations », *La Presse*, 8 septembre 2008, p. A-13.

¹⁶ Steve Patten, *op. cit.* p. 30.

¹⁷ Selon le plus récent sondage de La Presse canadienne Harris-Décima, dans les provinces de l'Atlantique, les libéraux mènent à 39 % des intentions de vote, suivis des néo-démocrates à 26 % et des conservateurs à 25 %.

mobilisation des mouvements sociaux et syndicaux qu'il était difficile de prévoir au début de la campagne électorale, d'autre part.

Parmi les éléments qui ont cristallisé la mobilisation anti-Harper, les compressions annoncées dans les programmes de soutien à la culture, et l'arrogance du gouvernement et de la ministre Verner dans ce dossier occupent une place significative. La mèche de la contestation allumée au Québec se répand aussi dans le reste du Canada. La mobilisation des femmes contre les intentions gouvernementales de recriminaliser l'avortement se consolide. À cela, il faut ajouter les appels des organisations syndicales au Canada et au Québec afin d'inviter leurs membres à voter stratégique (CSN et FIQ) et à faire barrage aux conservateurs ou à voter pour un parti en particulier (FTQ, Alliance de la fonction publique).

L'objectif de Stephen Harper est de réussir un raz-de-marée conservateur comme celui que Brian Mulroney avait opéré au milieu des années 80. Il semble qu'il soit près de réussir son pari, sauf en ce qui concerne le Québec alors que le Bloc québécois résiste. Le résultat de cette élection pourrait bien démontrer, encore une fois, que le Québec est une société distincte, mais aussi qu'à l'extérieur du Québec, l'opposition aux valeurs conservatrices ne réussit pas à exprimer un message unifié. En conséquence, le grand défi qui se pose est : Peut-on courir le risque de l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire ? Peut-on courir le risque que le nouveau premier ministre du Canada soit élu avec seulement 37 % des votes, mais une majorité de sièges ?

En attendant les résultats de cette élection qui pourraient prendre un aspect dramatique, il convient de définir les enjeux majeurs de cette élection sur la base des orientations qui guident notre action politique.

Annexe 1

Projets de loi déposés lors de la 38^e législature de l'Assemblée nationale, 2^e session 2008

Projet de loi 50	Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines
Projet de loi 83	Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants
Projet de loi 84	Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants
Projet de loi 88	Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires
Projet de loi 92	Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection
Projet de loi 99	Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics

Projets de loi ou de politiques annoncés non déposés

À l'automne	Projet de loi sur la gouvernance des universités
À l'automne	Plan d'action sur l'action bénévole

Consultations en cours, à venir ou rapports à venir ou déposés

29 septembre au 4 novembre 2008	Commission parlementaire sur l'itinérance au Québec
En cours	Consultation du Directeur générale des élections (DGE) sur la carte électorale
30 septembre 2008	Audiences de la Commission parlementaire pour entendre les travaux du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite

D'ici la fin d'octobre 2008	Révision des programmes de formation au primaire et au secondaire
D'ici la fin d'octobre 2008	Nouveau programme de français au primaire
Automne 2008	Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue
Automne 2008	Rapport sur l'efficacité des bureaux de coordonnateur des CPE
Automne 2008	Livre vert sur l'encadrement de la planification fiscale agressive
Début 2009	Plan pour contrer la violence aux aînés
En 2009	Nouveau plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale